



Demande pour un recours éventuel

Par **nonono_old**, le **07/06/2007** à **14:59**

J'ai acheté un terrain dans un lotissement avec assainissement commun, en creusant les fondations j'ai trouvé une source qui traverse ma maison. Le problème n'est pas la source mais le banc de sable très fin qui l'accompagne d'une épaisseur de 80cm et certainement plus. QUE DOIS JE FAIRE ? LA STABILITE DU TERRAIN est remise en question. dois je faire une étude de sol pour conclure à la non construction du terrain quelles sont les recours possible dans un lotissement pour des vices cachés.